RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 10005
Numéro SIREN : 833 105 067
Nom ou dénomination : ABEILLE RETRAITE PROFESSIONNELLE

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2024 sous le numéro de dépôt 17871

ABEILLE RETRAITE PROFESSIONNELLE
Société anonyme au capital de 305 821 820 euros
Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances
Siège social : 70 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes
833 105 067 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

Pour extrait certifié conforme



Denis BOURGEOIS
Directeur Général

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 29 MARS 2024

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, à 12h, le Conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») s'est réuni au 80 avenue de l'Europe – 92270 Bois-Colombes, sur convocation de son Président.

Sont présents :

Philippe Michel LABROSSE	Administrateur et Président du Conseil d'administration
Hélène DENIS	Administrateur
Renaud CELIE	Administrateur
Isabelle DELIGNON	Administrateur
Valéry JOST	Administrateur

Participent également à la réunion :

Denis BOURGEOIS	Abeille Retraite Professionnelle, Directeur Général Vie
Elisabeth FABRE	Abeille Assurances Holding, Responsable de la Fonction Clé Conformité
Frédéric BUSSEREAU	Abeille Assurances Holding, Responsable de la Fonction Clé Audit Interne (par visioconférence)
Victorien PONCELET de NEUVILLE	Abeille Assurances Holding, Responsable de la Fonction Clé Gestion des Risques
Jonathan LIMBOURG	Abeille Vie, Responsable de la Fonction Clé Actuariat (par visioconférence)
Angéline DERACHE	Abeille Assurances Holding, Directrice Coordination, Stratégie et Pilotage
Léandre CHARBONNIER	Abeille Assurances Holding, Directeur Administratif et Financier
Thomas RIVRON	Abeille Assurances Holding, Directeur des Investissements
Mathieu GAUDIN	Abeille Assurances Holding, Directeur du Pilotage Economique et de la Performance
Ludovic MOREAU	Abeille Assurances Holding, Directeur Actuariat Solvabilité et Modèles
Emilie HUMBERT	Abeille Assurances Holding, Directrice des ressources Humaines
Orsolya HEGEDUS	Abeille Assurances Holding, Directrice Juridique (par visioconférence)
Laurence COHEN	Abeille Assurances Holding, Responsable Juridique
Maxime SIMOEN	Mazars, Commissaire aux comptes titulaire

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Philippe Michel LABROSSE préside la réunion et rappelle qu'en vertu des dispositions statutaires et du Règlement Intérieur du Conseil sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil qui participent aux réunions par des moyens de visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication. En conséquence, le Conseil, réunissant la présence de la moitié au moins de ses membres, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle également les dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce : « *Les administrateurs, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration, sont tenus à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le président du conseil d'administration* ».

Laurence COHEN assure les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président indique que les membres du Conseil n'ont déclaré aucun nouveau conflit d'intérêts avéré ou potentiel.

Puis, le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

****

8. Constatation de la démission d'un administrateur (Renaud CELIE) et proposition de nomination en remplacement ;

****

8. **<u>Constatation de la démission d'un administrateur (Renaud CELIE) et cooptation d'un administrateur en remplacement (Romain CHEVALIER)</u>**

Orsolya HEGEDUS conserve la parole et informe le Conseil que Renaud CELIE a démissionné de ses fonctions d'administrateur par lettre en date du 13 mars 2024 avec effet de l'issue de la présente réunion.

Elle rappelle en effet que, pour permettre une meilleure gouvernance mais également afin d'être en conformité avec les pratiques du groupe Aéma et les recommandations de place, Abeille Assurances Holding a décidé de ne plus permettre le cumul des fonctions de Directeur Général ou Directeur Général Délégué avec un mandat d'administrateur.

Renaud CELIE, actuel Directeur Général Délégué de la Société, était dans cette situation et a par conséquent donné sa démission de son mandat d'administrateur afin de se consacrer à sa fonction de Directeur Général Délégué.

Elle rappelle qu'en cas de vacances par démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, sans que le nombre de ceux-ci devienne, de ce fait, inférieur au minimum statutaire ou légal, l'article L.225-24 du Code de commerce permet au Conseil d'administration de procéder entre deux assemblées générales à des nominations à titre provisoire.

Le Président informe le Conseil que le Comité des Rémunérations et des Sélections en date du 19 mars 2024, a donné un avis favorable à la candidature de Romain Chevalier, Directeur commercial Vie, en remplacement pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

Romain CHEVALIER a déclaré par avance accepter les fonctions d'administrateur qui lui et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité.

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- ***Prend acte de la démission de Renaud CELIE de son mandat d'administrateur avec effet à l'issue de la présente réunion,***
- ***Après avis favorable du Comité des Rémunérations et des Sélections, décide de coopter Romain Chevalier, Directeur commercial Vie, en remplacement pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027***
- ***Décide, conformément à la loi, de soumettre cette nomination à ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.***

****

(Fin de l'extrait)